



Creil, le 30 mars 2023

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rouher***

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 17 mars 2023

Ordre du jour :

- Présentation des aménagements pour les circulations douces.
- Présentation des projets lauréats et "lauréat citoyen", Budget Participatif saison 4.
- Préparation des diagnostics en marchant.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme. Aissata SOW, conseillère municipale déléguée au quartier Rouher.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

M. Thierry BROCHOT, adjoint au Maire, délégué à la Transition Ecologique.

Services :

M. Marwan BOUHARB, chef de projet Transition Ecologique et Numérique.

Habitants : 7

- **1^{er} point : présentation des aménagements pour les mobilités douces.**

La ville de Creil travaille actuellement à la réalisation d'un plan vélo afin d'encourager les habitants à utiliser les mobilités douces en sécurisant les accès et en sensibilisant les usagers au partage de la voirie.

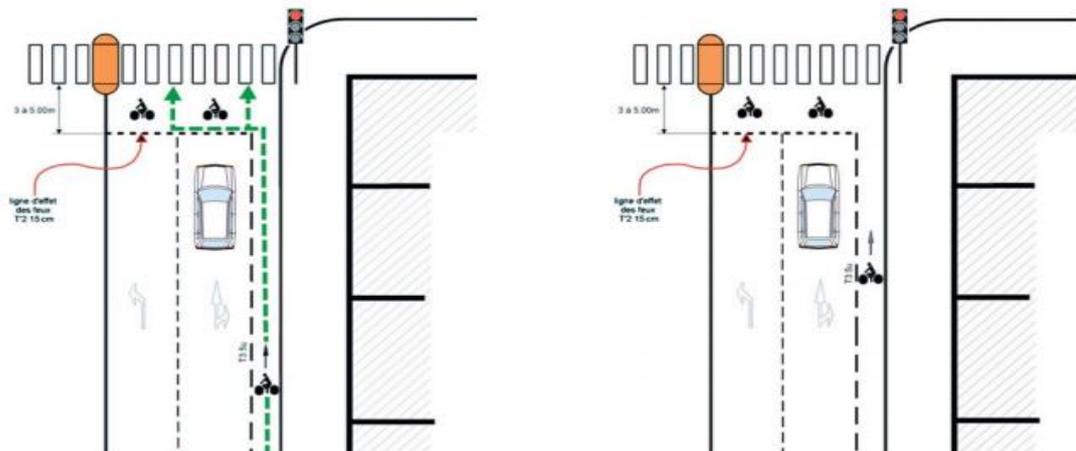
Ces premiers aménagements s'inscrivent dans une logique « d'itinéraires » plutôt que de « voies ».

Deux types d'équipements sont déployés en fonction des axes : **structurants** (principales artères de la ville et qui relient les différents quartiers), et **les autres** (permettent à chacun de rejoindre, depuis son domicile, un point d'accès au « réseau principal » sécurisé).

1- Le vélo aux feux tricolores - Le sas vélo et le tourner à droite.

- Le sas vélo permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant :
Cet aménagement permet de : Mieux voir et d'être vu ; Présélectionner sa voie ; Démarrer avant les véhicules à moteur ; Ne pas respirer les gaz d'échappement ; Une meilleure sécurité.

⇒ A - Le feu est **ROUGE**



*Je suis **cycliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'avance dans le sas et je me place devant les voitures arrêtées, pour aller soit tout droit, soit à gauche.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je peux ainsi être vu des automobilistes et démarrer avant eux.*

*Je suis **automobiliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'arrête avant la première ligne d'effet des feux et je laisse donc libre l'espace (sas vélo) situé entre la ligne d'effet et le passage piéton.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je respecte les cyclistes placés devant moi.*

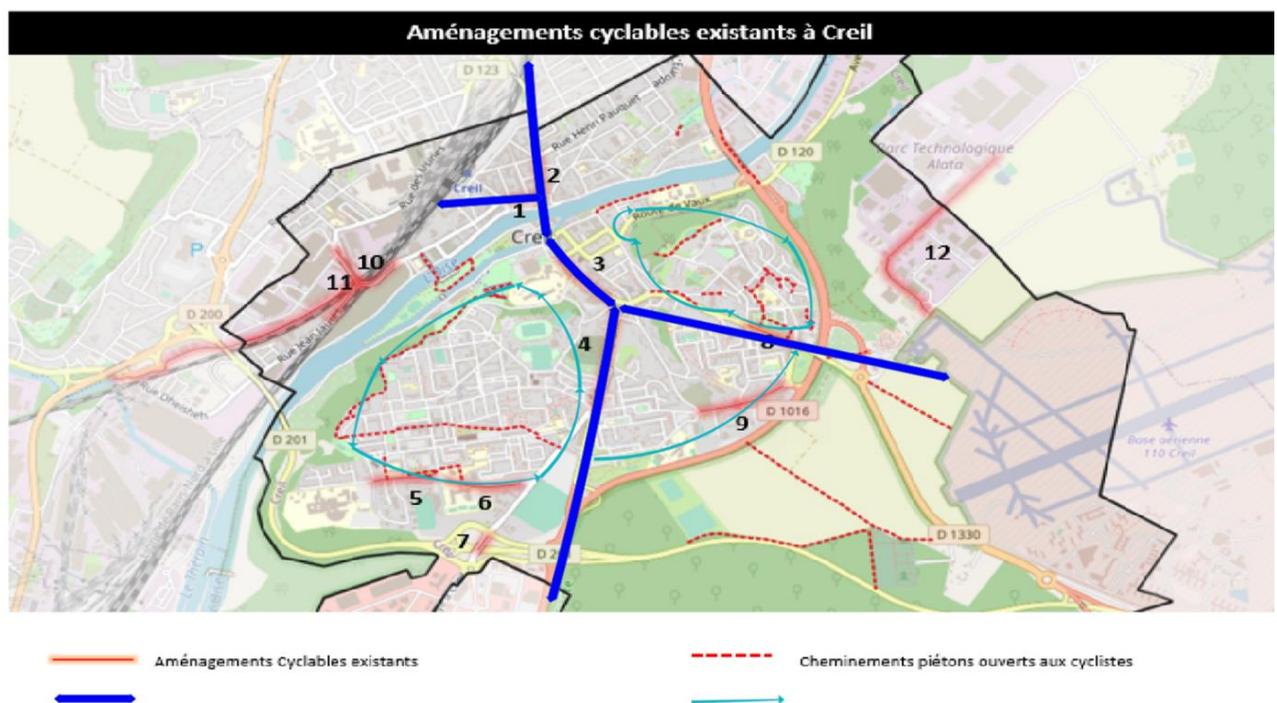
- Le cédez le passage cycliste au feu est une signalisation donnant la possibilité au cycliste de tourner à droite aux feux rouges (ou aller tout droit) dans le respect du code la route.

Cet aménagement permet : Un meilleur confort pour circuler, Raccourcir la durée du parcours des cyclistes. Plusieurs types de panneaux peuvent le signaler :



12 carrefours sont sujets à l'intégration d'un sas vélo et tourner à droite pour cyclistes :

Avenue Antoine Chanut : Couloir mixte bus/vélos
Rue Gambetta (vers Nogent sur Oise)
Rue Victor Hugo
Rue Gambetta (Pont de Creil)
Route de Vaux
Rue de la République
Rue Robert Schuman
Rue Edouard Branly
Avenue Puvis de Chavannes
Avenue Léonard de Vinci
Rue de Chantilly
Rue Blaise Pascal



2- Des rues à double-sens cyclable

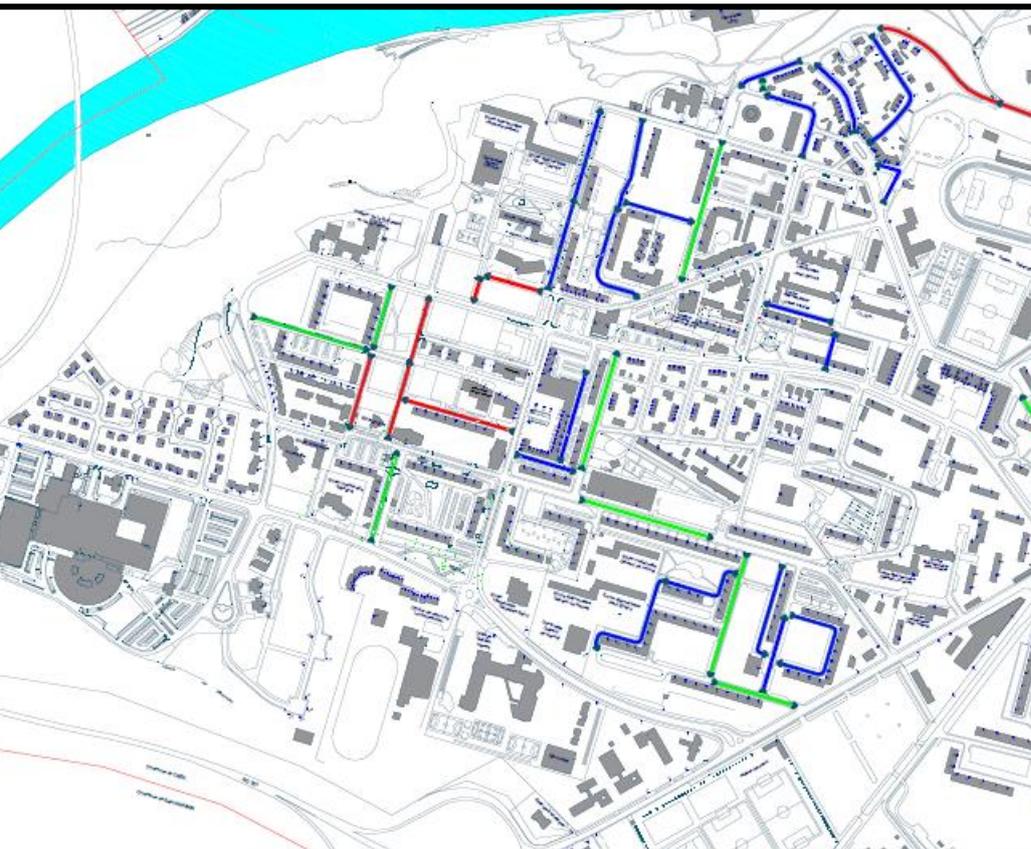
Le double-sens cyclable consiste, pour les cyclistes, à emprunter des voies à sens unique dans le sens inverse à celui autorisé pour les véhicules à moteur. Il est autorisé dans certaines rues à sens unique pour les cyclistes (interdit aux deux roues motorisées).

Cela doit permettre de raccourcir les itinéraires cyclables pour favoriser la pratique.

Deux types de panneaux peuvent signaler ces aménagements :

Panneau C24 :

Panneau M9 :



Cartographie des doubles sens cyclables dans le quartier Rouher, basé sur l'étude réalisée par les services techniques.

En vert : les aménagements réalisés :

- 1 - Rue de la Marternité (entre Rainette et Hironvales),
- 2 - Rue du Mégret (entre Paul Valéry et Biondi)
- 3 - Rue Charles Perrault (entre Jean Moulin et Alfred de Musset)
- 4 - Rue Alfred de Musset (entre Perrault Moulin),
- 5 - Rue Alphonse Daudet
- 6 - Rue Gérard de Nerval,
- 7 - Rue Charles Baudelaire,
- 8 - Rue Paul Verlaine (entre Baudelaire et Allende)
- 9 - Rue Canneville,

En bleu : les aménagements possibles mais non prévus pour le moment

En rouge : les aménagements non réalisables (voies trop étroites ou dénivelé trop important).

Le double sens cyclable est, depuis 2008, la réglementation nationale en vigueur sur toutes les zones à 30km/h. Il appartient donc à la collectivité de définir par arrêté, les rues sur lesquelles ces aménagements peuvent être pérennisés pour limiter les risques.

Cette présentation a donné lieu à un échange avec les citoyens présents, plusieurs problématiques ont été évoquées :

- Problématique de rues étroites, les vélos qui croisent les voitures peuvent se retrouver en danger.
L'objectif est justement d'inciter les automobilistes à être vigilant. De plus, les voies sur lesquelles ce type d'aménagement est prévu sont assez longues pour permettre aux cyclistes et aux véhicules d'anticiper les rencontres. A ce jour, aucun accident mortel n'a été recensé depuis la mise en place des doubles-sens cyclables.

- Il faudra prévoir une communication et une sensibilisation sur le sujet à destination des jeunes et des usagers de la route.

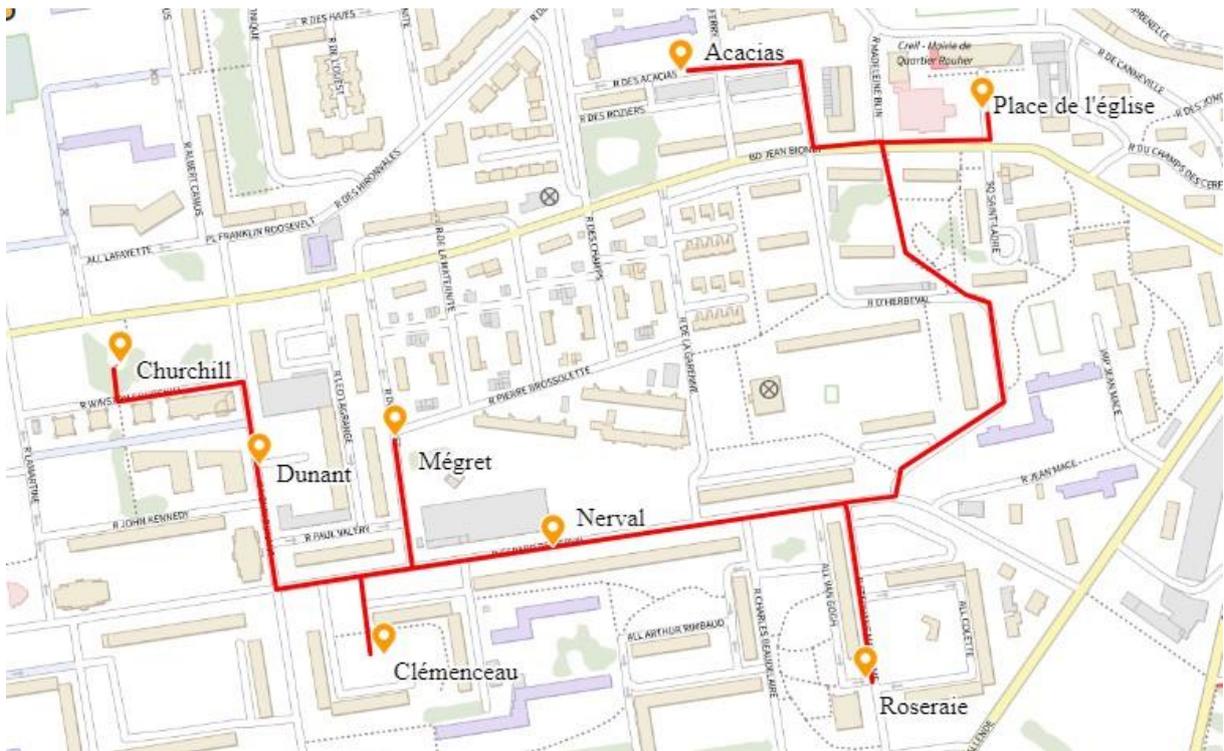
• **2^{ème} point : Retour sur les projets sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif saison 4.**

Le Jury du Budget Participatif, qui s'est tenu le samedi 3 décembre 2022, a statué sur les projets proposés par les creillois. 12 projets ont été retenus. Le projet « Dynamiser le quartier Gournay » a été désigné Lauréat Citoyen à la suite du vote s'étant tenu sur la plateforme participative.

TITRE DU PROJET	Thématique	Quartier	Description
L'arène d'Estampe	Cadre de Vie	Cavées	Installation de lampadaires au niveau du city stade, de mobilier urbain et de matériel pour la pratique du sport en plein air. Réalisation d'une aire de street workout.
Dynamiser le quartier Gournay	Cadre de Vie	Gournay	Installation de tables de tennis de table ainsi que de balançoires sur la parcelle du lycée Gournay dans le cadre de son occupation temporaire par l'association "pour nos enfants"
Barrière végétale	Propreté	Cavées	Installer une barrière végétale afin d'empêcher les papiers de traverser la route de Chantilly et de se disperser sur les pelouses et les entrées de la rue de Normandie les jours de marché
Aire de jeux inclusifs Quartier du Moulin.	Cadre de Vie	Moulin	Réalisation d'une aire de jeux inclusive en complément du parcours de santé proposé en 2021. Permettre aux enfants des établissements du secteur de se dépenser. L'école élémentaire Ronsard notamment, accueille des enfants en situation de handicap.
Chantiers bénévoles histoire et patrimoine	Cadre de Vie	Rive Gauche	Créer des chantiers de jeunes bénévoles permettant aux jeunes volontaires de se fédérer autour d'une oeuvre utile à la collectivité.
Espace de jeux - Parc de la pierre blanche	Cadre de Vie	Cavées	Aménagement du parc de la Pierre Blanche avec une rénovation et un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants comprenant l'ajout de jeux pour différentes tranches d'âge.
Montgolfières a creil	Cadre de Vie	Rive Gauche	Faire connaître les monuments de la ville de creil. Développer le tourisme sur le territoire communal.
Chemin de l'Oise	Cadre de Vie	Rive Gauche	Création d'une voie verte sécurisée pour améliorer le cadre de vie en adaptant le chemin de l'Oise aux piétons. Sécuriser et rendre agréable le parcours et valoriser les bords de l'Oise. Implantation de panneaux historiques et explicatifs sur la faune et la flore afin d'inciter à la promenade. Implantation de corbeilles. Faire connaître le label, Ville fleurie. Lieux : la zone de Vaux (qui a des trottoirs vétustes ou inexistant) à Vermeuil-en-Halatte et plus largement le parcours Creil a Pont Saint Maxence en passant par la station d'épuration de Creil.
Aire de jeux sur l'île Saint-Maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Renforcer l'offre d'équipements ludiques sur l'île Saint-Maurice, notamment pour la tranche d'âge 3 à 14 ans, en réalisant une aire de jeux avec des équipements solides.
Rénovation sport île saint maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Réhabilitation de la pelouse du stade de l'île Saint Maurice et ajout de gradins sur les cotés.
Végétalisation de la voie public	Sécurité	Rive Gauche	Création d'un terre plein végétalisé à la place des bacs à fleurs dans la rue pasteur afin de lutter contre la prise en sens interdit de la rue, et de végétaliser le secteur. Améliorer le cadre de vie et la propreté urbaine.
Aménagement et dépollution cote a cri cri	Cadre de Vie	Rouher	Zone aménagée, avec des tables de pique-nique et des bancs, avec vue sur l'Oise. Aménagement sur les 3 sites des jardins familiaux de Creil de conteneurs à déchets ménagers ainsi que de nouvelles consignes de gestion des déchets verts qui seront compostés plutôt que jetés. Aménagement de quelques places de parking et installation de conteneurs à déchets. Pose d'un grillage en bordure de champs pour interdire l'accès à un endroit de dépôt sauvage. Ramassage des déchets par les services de la commune.

- **3^{ème} point : Préparation des diagnostics en marchant.**

Un diagnostic en marchant aura lieu dans le quartier au printemps. L'objectif de ce dispositif est de réunir techniciens, élus et citoyens lors d'une déambulation dans le quartier afin de constater l'évolution des problématiques remontées sur certains secteurs. Un itinéraire a été proposé en lien avec les signalements recueillis pendant l'année. Les membres du Conseil de quartier ont validé la proposition. Il est proposé de mettre en place le diagnostic en marchant la 4 mai si possible.



- **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Place Clémenceau, secteur Roseraie et rue de Nerval : ces secteurs sont, semble-t-il, très sales, le nettoyage et le ramassage des déchets est apparemment à améliorer. (qui gère la propreté sur le secteur?)
 - Seuls les espaces publics sont nettoyés par le prestataire SUEZ. Les abords des immeubles et abords des enclos restent de la compétence du bailleur.
- La porte du hall d'un bâtiment sur la place de l'église est apparemment détériorée (au niveau de l'auto-école).
 - Après vérification auprès de la Direction de la Gestion Immobilière, OH confirme que cette porte est de nouveau fonctionnelle depuis plusieurs semaines. Il y a eu, dans le hall de cet immeuble une tentative de fixation d'un trafic de stupéfiants qui s'est soldée par un échec avec le concours des forces de l'ordre et l'instauration d'un gardiennage renforcé.

- Dans la rue Nerval, le bâtiment destiné à la destruction semble habité (au-dessus de l'ancienne boucherie). Si cela s'avère exact il se pose alors une problématique de sécurité du fait de l'arrêté de mise en péril.
 - La Ville a reçu l'occupante et lui a fait part de la nécessité de quitter les lieux dans le cadre d'une démarche de demande de logement social ou de recherche d'un logement privé.
- Un arbuste gêne la visibilité des piétons lors de la traversée au niveau de la boulangerie (rue Dunant ou rue des Hironvalles).
 - Tout a été taillé.
- La rue Nerval est apparemment régulièrement prise en sens interdit (nécessité de mettre en place rapidement le changement de sens de circulation).
 - La modification du sens de circulation a été faite fin janvier entre Clémenceau et Mégret.
- Dans la rue du Mégret, le revêtement de la chaussée est particulièrement détérioré, le traçage est également très effacé.
 - Des nids de poules ont été repris, la chaussée entre Brossolette et Biondi sera normalement reprise en 2023.
- La rue F. Eboué est semble-t-il nettoyée trop rarement tout comme la rue L. Lagrange (un rappel pourrait être effectué auprès du prestataire).
 - Un ilotier SUEZ est bien présent - un rappel sera fait auprès du responsable de l'équipe SUEZ.
- Une bouche d'égout serait obstruée au niveau du Collège Havez entraînant des inondations de la chaussée. Dans la rue Biondi (au niveau du temple protestant) le constat est apparemment identique au niveau d'un ralentisseur.
 - La grille a été nettoyée. Rue Biondi, idem, une solution sera trouvée en 2023.
- Au niveau des garages de la rue des acacias, des inondations par temps de pluie seraient également fréquents.
 - La grille a été débouchée. Une réflexion pouvant aboutir à des travaux dès 2023 sur la rue des acacias est en cours.
- Au niveau de la Place Clémenceau, un camion type poids lourd stationne. Il n'est pourtant pas autorisé aux poids lourds de circuler sur ce secteur. Cela gêne le passage et le stationnement des véhicules.
 - Un poids lourd de marque MERCEDES a été verbalisé.
- L'école Nerval ainsi que le gymnase Salengro seraient apparemment éclairées en soirée.
 - Information transmise, sujet en cours de traitement.
- L'éclairage du secteur Havez se déclencherait aux alentours de 17h 45, ce qui est trop tard pour l'heure de sortie des cours et assurer une sécurité optimale lors des traversées des élèves.
 - La configuration actuelle du réseau d'éclairage ne permet pas de faire une distinction. Cette analyse avait déjà été faite en 2022. Une réflexion est en cours pour une solution peut être envisageable dès 2023.
- Le parc/aire de jeux au niveau de la rue Churchill serait mal sécurisé au niveau de l'arrêt de bus, car la porte n'est pas adaptée aux jeunes enfants. Il faudrait mettre en place une clôture du côté de l'arrêt de bus afin de sécuriser le secteur.
 - Il est possible de remettre en état la clôture et le portillon, mais la route est à plus de 20 mètres. Une demande de devis est en cours.

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- Un arbre gêne la vue de la circulation au niveau de la route de Chantilly.
- Au croisement des rues Allende et Verlaine, un manque de visibilité au croisement a été signalé. Il est proposé la mise en place d'un miroir en face.
- Des nuisances sonores émanent de l'ancienne mosquée au niveau de la rue du Mégret.
- Un tracteur de semi-remorque est toujours signalé au niveau de la Place Clémenceau.
- Le stade Vélodrome est allumé tard dans la soirée, certains résidents se demandent s'il ne reste pas allumé même lorsqu'aucune activité n'a lieu.
- Les nouveaux lampadaires à LED installés sur le secteur de la Roseraie n'émettent pas assez de lumière.
- Les secteurs Clémenceau et F. Eboué n'ont toujours pas été nettoyés par le prestataire.
- Le terrain de pétanque au niveau de Lamartine devrait être réhabilité.
- Dans le parc de la rue du Mégret, des individus jouent au cricket, ce qui engendre des nuisances sonores. Les différents services intervenants dans le domaine de la tranquillité publique ont été informés de cela.
- Les bacs de fleurs à proximité du tabac à Dunant servent de cendrier. Il serait peut-être pertinent de les retirer pour les remplacer par des cendriers.
- Le distributeur automatique de billet de La Poste a de nouveau été détérioré.
- Un dépôt sauvage a été relevé à l'intersection Dunant et Kennedy.
- Des individus se sont installés au niveau du rond-point sur la D162, en dehors de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Les caniveaux le long de la route de Chantilly manquent apparemment d'entretien.
- Au croisement des rues du Valois et de Chantilly, le passage piéton est inondé par temps de pluie. Il faudrait également envisager d'aménager et sécuriser le passage piéton donnant sur le champ de mars.
- Au niveau du collège Havez, des racines dépassent des trottoirs, ce qui est potentiellement accidentogène. Au niveau du passage piéton avant le ralentisseur, le regard égout est toujours bouché.
- Un vendeur ambulant a été signalé dans la rue P. Valéry, à l'angle de la rue L. Lagrange.

La propreté au niveau de l'Allée Brossolette s'est nettement améliorée.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2^{ème} trimestre 2023.